

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

Date de convocation et d'affichage : 02 avril 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 05.

#### Présents :

ABEL Jean-Pierre	FARINE Bruno	LEDOUBLE Catherine
BACHMANN Jean-Marie	FINOT Patrick	LEMELLE Flavienne
BAROIN François	FLEURET Dominique	LEQUIEN Ombeline
BEAUSSIER Jean-Marie	FRAENKEL Stéphanie	LEYMBERGER Brigitte
BETTINGER Sylviane	FRAPIN David	MAGLOIRE Arnaud
BILLET André	GACHOWSKI Jacques	MANDELLI François
BLANCHARD Dominique	GARNERIN David	MARTY Rémy
BLANCHON David	GARIGLIO Elisabeth	MEIRHAEGHE Jean-François
BLASCO Thierry	GAURIER Claude	MENNETRIER Nicolas
BLASSON Christian	GATOUILLAT Marcel	MONTAGNE Jean-Jacques
BOICHUT Daniel	GAUTHIER Anne-Sophie	MOSER Alain
BOISSEAU Dominique	GERARD Fabien	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BOUDADI Rachida	GIRARD Marc	OUADAH Karima
BRANLE Christian	GIRARDIN Olivier	PAUWELS Cécile
BURRI Marie-Luce	GOUJARD Pascal	PORTIER-GUENIN Françoise
BUTAT André	GUITTON Jordan	QUINTART Sylvie
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	GULTEKIN Gulcan	RAGUIN Jacky
CHALVET Marie-Ange	GUNDALL Philippe	REHN Yves
CHAMPAGNE Anicet	HANDEL William	RESLINSKI Jean-François
CHAMPAGNE Bernard	HELIOT-COURONNE Isabelle	RICHARD Vincent
CHEVALIER Bertrand	HENNEQUIN Virgil	ROBLET Bernard
CHOMAT Christophe	HENRI Pascal	SAINTON Michel
COCHET Jean-Michel	HIMEUR Aïcha	SAUVAGE Philippe
CORNEVIN Jean-Pierre	HONORÉ Nicolas	SEBEYRAN Marc
DA ROCHA Katia,	HOUARD Bruno	SOMSOIS Hervé
DE VILLEMEREUIL Gérard	HUBINOIS Alain	THIENOT Régis
DEHARBE Dominique	JOUAULT Gervaise	THOMAS Christine
DELAITRE Guy	LANDREAT Pascal	VIART Jean-Michel
DRAGON Jean-Luc	LANOUX Claudie	VOLHUER Michel
DUCHÊNE Annie	LE CORRE Marie	ZAJAC Anna
DUQUESNOY Olivier	LEBECQ Jérémy	
DUSACQ Maxime	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	

**Excusés et ont donné pouvoir :** NINOREILLE Francine à Catherine LEDOUBLE, LEPRINCE Didier à BAROIN François, ROUSSEAU Pauline à FRAPIN David, LEROY Marie-Thérèse à MEIRHAEGHE Jean-François, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GAURIER Marlène à REHN Yves, GROSJEAN Patrick à VIART Jean-Marie, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOLLIOT Marie-France à BRANLE Christian, POTTIER Denis à MEIRHAEGHE Jean-François, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MALARMEY Michelle à GARNERIN David, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à CAFFET-VIARDOT Gaëlle, DENIS Valéry à BOISSEAU Dominique, BAUDOUX Bruno à MANDELLI François, DAHDOUN Fadi à LE CORRE Marie, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, BECARD Francis à BAROIN François, GONCALVES José à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, BRET Marc à THOMAS Christine, SERRA Frédéric à HELIOT-COURONNE Isabelle, ROUSSELOT Nicole à DUQUESNOY Olivier, BAGATTIN Mélanie à GIRARDIN Olivier, POIVEZ Kevin à BURRI Marie-Luce, HUMBERT Christophe à DELAITRE Guy, SIMON Eric à CHALVET Marie-Ange, RICHARD Sophie à FINOT Patrick

**Excusés :** DESROUSSEAU Pascal, GESNOT Dany, MEIRHAEGHE Sonia, RENOIR Gilles, VAN DE ROSTYNE Alain, CHOISELAT Emmanuel, BEURY Loëtitia, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, COURTOIS Jean-Christophe, CASTEX Jean-Marie

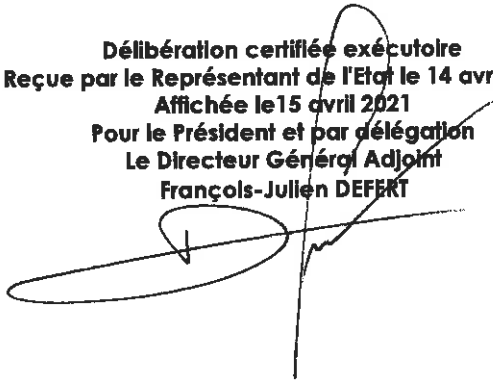
Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Ombeline LEQUIEN.

<b>DELIBERATION N°10</b>	<b>Convention de partenariat 2021 entre Troyes Champagne Métropole et Le Crédit Mutuel</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Nicolas HONORÉ</b>

<b>Nombre de membres : 135</b>		<b>Vote</b>			
<b>Présents</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Non-participation</b>
<b>94</b>	<b>124</b>	<b>124</b>			

**Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.**

**Délibération certifiée exécutoire  
Reçue par le Représentant de l'Etat le 14 avril 2021  
Affichée le 15 avril 2021  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint  
François-Jullien DEFERT**



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021**

**CONVENTION DE PARTENARIAT 2021  
ENTRE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE ET LE CREDIT MUTUEL**

Annexe : convention financière 2021 entre Troyes Champagne Métropole et le Crédit Mutuel.

**Exposé :**

La Maison des Etudiants (MDE), installée depuis 2009 sur le Campus des Comtes de Champagne, est devenue un lieu incontournable pour les étudiants de l'agglomération troyenne. Chaque année, le service Vie Étudiante de Troyes Champagne Métropole présent dans ce lieu, organise notamment des événements et des animations afin de répondre aux besoins de cette population :

- Le Forum Avenir Étudiant pour favoriser l'orientation, dans le supérieur, des lycéens et des étudiants ;
- Le Guichet Logement Étudiant et le Guichet Unique Étudiant qui doivent permettre aux étudiants primo-arrivants de trouver un logement et effectuer leur(s) démarche(s) administrative(s) avant la rentrée universitaire, sur les pages dédiées via le site [www.etudieràtroies.fr](http://www.etudieràtroies.fr);
- L'évènement d'accueil devenu incontournable (durant 3 jours en septembre) : « Les Clés de Troyes » qui inaugurent la rentrée universitaire ;
- Les Olympiades Étudiantes (en octobre), compétition de sports ludiques inter-établissements.

Tous ces événements et animations contribuent au dynamisme de la vie étudiante et à l'attractivité du territoire.

Pour ces raisons, le Crédit Mutuel a souhaité conventionner avec Troyes Champagne Métropole et obtenir un partenariat bancaire exclusif pour les manifestations organisées par le service vie étudiante de Troyes Champagne Métropole.

La banque accompagnera financièrement Troyes Champagne Métropole pour la bonne organisation des événements que la Communauté d'agglomération souhaite mettre en place pour l'année 2021, selon des modalités développées dans la convention financière, jointe au présent rapport.

**Décision :**

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le principe du conventionnement avec la banque Le Crédit Mutuel ;**
- **D'APPROUVER le projet de convention financière conclue entre Le Crédit Mutuel et Troyes Champagne Métropole ;**

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote